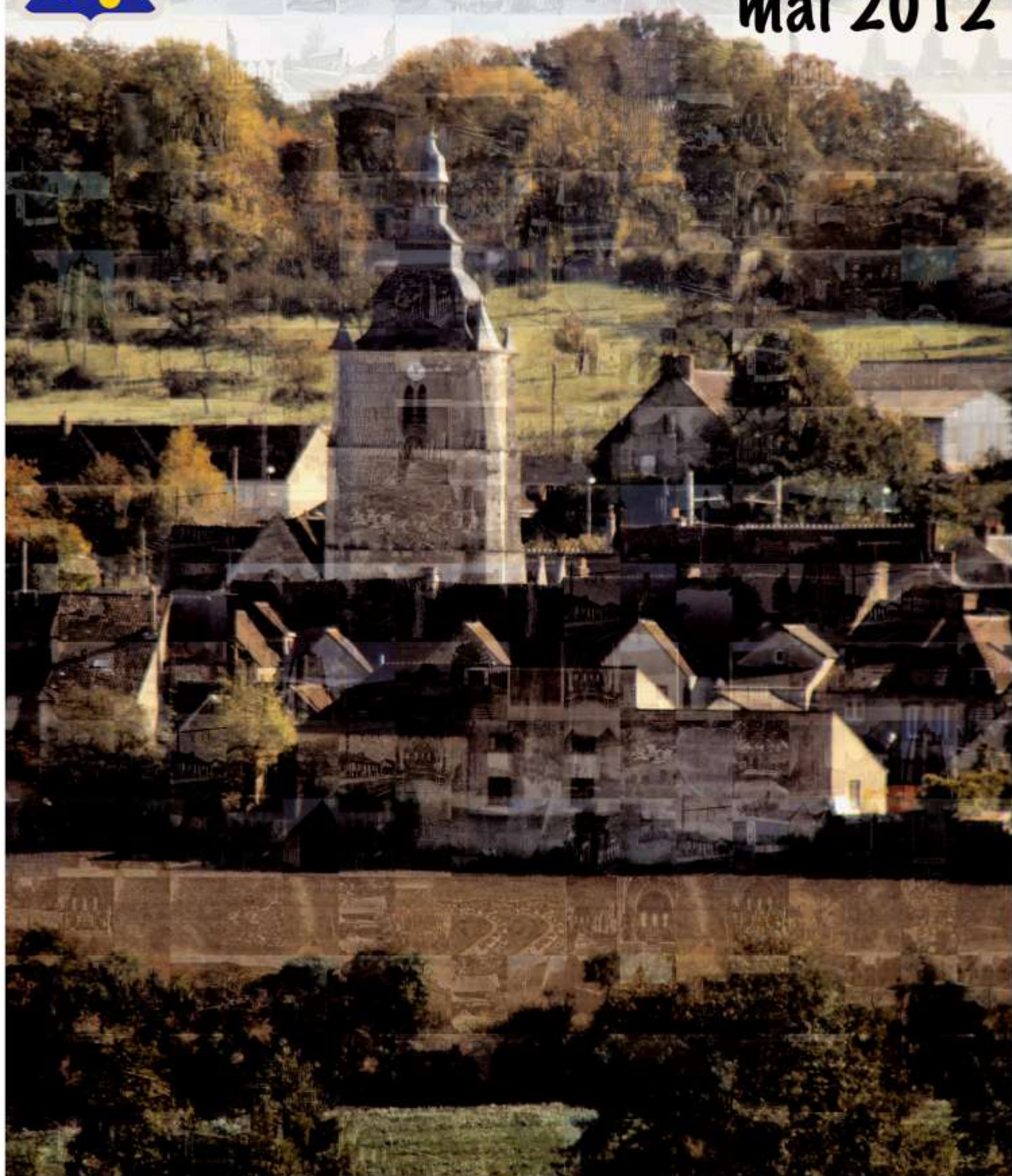




Le Petit Journal

mai 2012



Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr



CocciMarket
Pour vous satisfaire !

**M. & MME
OUSSIBLA
AHMED**

20, PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 61110 BRETONCELLES

Alimentation Libre Service - Crèmerie - Fruits et Légumes
Viande Libre Service - Jambon à la coupe - Idées Cadeaux
Dépôt de pain le lundi - Livraison gratuite à domicile (sur demande)

Tel 02 37 37 23 93
HEURE D'OUVERTURE
Lundi Samedi : 8h-13h 15h-19h30
Dimanche : 8h-13h (de Pâques à septembre)

L'inventaire
la loi du moins cher

MEUBLES - SALONS - LITERIE

PARC COMMERCIALE DU PERCHE
(ROCADE) c.c INTERMARCHÉ

02 37 29 12 84
NOGENT LE ROTROU



S.D.P.A
S.A.R.L.



**Société de Décoration,
Peinture et Aménagement**

Tél : 02 37 37 24 82
Port : 06 72 96 07 61

La Guitarderie - 61110 Bretoncelles



Annick Coiffure
Féminin - Masculin

EUGENEPERMA
PARIS

L'ORÉAL
PARIS

Tél : 02 37 37 22 10

4 place du général de Gaulle - 61110 BRETONCELLES




Informatique et Multimédia à Domicile
Olivier PALMER



Assistance
Initiation
Dépannage
Conseil

**-50%
Deductible
des impôts**

Téléphone
06 80 60 78 96

SI
services à
la personne

Email
Olivier@bretoncelles.fr

Siret : 512 705 831 000 18 - Agrément N/090210/F/061/S/005



Entreprise Bernard Falézan
Traitement de l'Habitat



Isolation thermo-réflexeur - Aménagement de Combles
Traitement de Charpentes - Toitures - Façades
Sablage Charpentes - Destructures Guêpes & Frelons

31, route de Saint Victor Tél/Fax: 02 37 37 26 41
61110 Bretoncelles Port. : 06 88 01 15 36
E-mail : bernard.falezan@orange.fr

Mai 2012

- P3 Edito du Maire
- P4 Conseil Municipal
- P11 CdC
- P12 Etat civil
- P13 Portrait
- P15 Bon à savoir
- P23 Vie économique
- P27 Rétrospective
- P29 Divertissement
- P30 ENS
- P33 Culture
- P34 EPN
- P35 Associations
- P42 Météo
- P43 Infos
- P45 Annuaire

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la publication :

Patrick Pinloche

Rédacteur en chef :

Daniel Chevé

Comité de rédaction :

ADI, Maire et adjoints

Impression :

ADI

Distribution

Commune de Bretoncelles

Tirage

1000 exemplaires

Photo de la couverture :

Tanguy GARRIC



Pas d'augmentation des impôts

Le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les impôts et cela depuis 8 ans pour ne pas pénaliser les ménages.

Nous avons voulu contenir les dépenses de fonctionnement avec une diminution des charges de personnel et des charges à caractère général tout en améliorant la qualité du service public et je tiens ici à remercier tout notre personnel communal qui se met au service des Bretoncellois. Nous avons aussi maintenu les subventions aux associations au même niveau que 2011.

Nous allons continuer à faire de Bretoncelles un village agréable à vivre avec des équipements et des services de qualité en particulier en réaménageant tout le centre bourg.

Cette année verra aussi le début de l'aménagement de l'Espace Naturel Sensible (ENS).

Il faut savoir que la Commune de Bretoncelles est peu endettée par rapport aux communes de même population.

En effet, le poids de la dette par habitant est de 208 € alors que la moyenne départementale est de 495 € et de 509 € au niveau régional. De même, la capacité d'autofinancement est de 193 € alors qu'elle n'est que de 136 € au niveau départemental et de 153 € au niveau régional, ce qui permet de futurs investissements.

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, il n'y aura pas de fermeture de classe en 2012.

Je terminerai par « vivre ensemble » et c'est mon vœu le plus cher car nous avons la chance de vivre en France et c'est dans le respect de l'autre que nous devons continuer à agir.

Bien à vous

Réunion du 27 janvier 2012

Approbation du compte-administratif 2011

Les comptes administratifs de la commune, de la régie d'eau, de la régie d'assainissement et du Clos du Perche laissent apparaître les résultats suivants :



Budget de la Commune
Fonctionnement :
Dépenses : 696.877,18 €
Recettes : 1.319.154,36 €
Excédent de 622.277,18 €

Investissement :
Dépenses : 510.658,97 €
Recettes : 472.989,21 €
Déficit de 37.669,76 €

Excédent global:
584.607,42 €

Budget Eau
Fonctionnement:
Dépenses : 123.253,31 €
Recettes : 205.030,19 €
Excédent de 81.776,88 €

Investissement :
Dépenses : 286.835,16 €
Recettes : 337.519,22 €
Excédent de 50.684,06 €

Excédent global :
132.460,94 €

Budget Assainissement
Fonctionnement :
Dépenses : 80.237,45 €
Recettes : 149.991,31 €
Excédent de 69.753,86 €

Investissement :
Dépenses : 22.620,05 €
Recettes : 123.792,10 €
Excédent : 105.255,95 €

Excédent global:
175.009,81 €



Aménagement du bourg
Le chiffrage du dossier établi par le cabinet d'Etudes BAIE et validé par le Conseil municipal se décompose de la façon suivante :
- Place du Général de Gaulle et Castle Cary : 679 505 €
- halle commerciale (en cas de réalisation): 190 000 €

- Rue Lucien David : 91 751 €
- Parking Route de Saint Victor : 69 567 €
- rue Roger Calbris : 25 493 €
- nouveau parking centre bourg : 67 771.50 €
- honoraires maîtrise d'œuvre : 45 568 €

**Au total :
911 884 € HT**

soit 1.090.613 € TTC.

Pays du Perche Ornaïs : SCOT

Le bureau du comité syndical du Pays du Perche Ornaïs a délibéré en faveur du projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
A cet effet, les statuts ont été adaptés, à savoir :

Article 3 : « Dans la continuité de ses missions, le S.I.D.T.P* exerce la compétence : élaboration, approbation, suivi, révision du Schéma de Cohérence Territoriale. Les membres du conseil municipal approuvent cette modification.

*S.I.D.T.P. Syndicat Intercommunal du Développement du Territoire du Perche.

Salle de halte garderie

La subvention sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales est accordée.

Les entreprises ont été consultées pour le remplacement des portes et fenêtres et la pose d'un revêtement de sol.

L'entreprise **JOURDHEUIL-GUILLEMINOT**, pour la somme de 5775,62 € TTC est retenue pour les portes et fenêtres, l'entreprise **Jean LE-FEVRE**, pour la somme de 3480,36 € TTC est retenue pour le revêtement de sol.

Salle des Fêtes : illustration des panneaux

Les illustrations suivantes ont été retenues :

- peinture de la Butte du Château avec itinéraire pour s'y rendre.
- blason de la Commune et « plaque de rue ».
- illustration artistique.

La salle des Fêtes a pris le nom de **Charles JOURDHEUIL**, (1871-1940), nommé Garde Champêtre de Bretoncelles en 1908.

L'inauguration officielle a eu lieu le 25 février 2012, en présence de **Nathalie GOULET**, Sénateur et de la famille **JOURDHEUIL**.

Merci à **Tanguy GARRIC** pour l'élaboration de ces

Réunion du 24 février 2012

Démolition de l'abribus et de la dépendance dans la cour de la boucherie

La somme de 20000 € HT était prévue par BAIE pour ces travaux qui ont été réalisés par les Entreprises **PELAY** et **MARCHAND** pour un montant respectif de 5392,76 € TTC et 4275,70 € TTC.

Éclairage public Rue Sophie Girard

Le conseil municipal a décidé de réaliser l'aménagement de la rue Sophie Girard en retenant la proposition de Citéos pour la réalisation de travaux d'éclairage public. Le montant des travaux est estimé à 23.185 € HT, 27.729,26 € TTC

Espace Naturel Sensible

Un sentier randocroquis est un parcours aménagé, entièrement dédié à l'initiation au dessin pour tous. Grâce à un mobilier bois spécialement conçu pour ce concept, les promeneurs découvrent ainsi comment croquer les paysages qu'ils rencontrent sur leur chemin.

Une approche innovante et en phase directe avec une

demande croissante d'un tourisme créatif et contemplatif. Cette idée semble intéressante à étudier pour l'aménagement de l'Espace Naturel Sensible « Vallées et marais de Bretoncelles ».

Achat de matériels

La commune équipe son tracteur en retenant la proposition de DB AUTO pour la fourniture de pneus à gazon d'un montant de 2885,95 € TTC.

Personnel communal

- formation CACES*

Les agents de la voirie doivent être titulaires du CACES pour utiliser les tracteurs et le tractopelle. C'est la société Goupil Formation de Saint-Jean-Pierre-Fixte qui a été retenue pour réaliser cette formation qui concerne quatre personnes pour la conduite des tracteurs et deux personnes pour la conduite du tractopelle. Le coût total est de 2511,60 € TTC.

- contrat aidé

Philippe RIGUET peut à nouveau bénéficier d'un contrat aidé. Il est recruté sur la base d'un contrat de 6 mois du 1er avril au 30 septembre 2012, pour 20 heures par semaine.

L'Etat participe à hauteur de 70 %.

*CACES : Certificat d'aptitude à la Conduite En Sécurité.

Pays du Perche Ornaïs

Portail des médiathèques
du Perche

Il est envisagé de créer un portail des médiathèques du Perche avec les objectifs suivants :

- valoriser les animations, les actualités de chacun des lieux
- Développer un accès à distance aux différents catalogues pour valoriser les fonds
- Disposer de ressources numériques mutualisées pour répondre aux nouvelles demandes de la population (presse, autoformation...)

Ce portail sera créé par le Pays du Perche Ornaïs à partir du site internet existant www.vivre-dans-le-perche.fr et dans le cadre d'un regroupement de commandes avec la ville de Mortagne au Perche. Les moyens seront rationalisés et mutualisés. Le conseil général de l'Orne et le programme européen LEADER Grand Perche seront sollicités pour soutenir ce projet et aucun financement supplémentaire ne sera demandé aux collectivités.

Pour poursuivre ses travaux, le Pays Perche Ornaïs demande aux collectivités un engagement de la commune dans le projet. Le conseil municipal décide d'y adhérer.

Réunion du 30 mars 2012

Budgets primitifs 2012

- Régie Eau :

Le budget primitif, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section d'exploitation : 190 729,00 €
- Section d'investissement : 124 121,00 €

Travaux 2012 :

Les travaux suivants sont prévus : déplacement de canalisations dans le bourg et viabilisation de la Résidence du Clos du Perche.

- Régie Assainissement :

Le budget primitif, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section d'exploitation : 146 711 €
- Section d'investissement : 183 079 €

Travaux 2012 :

Les travaux suivants sont prévus : fin de l'étude de contrôle de raccordement à l'assainissement collectif et viabilisation de la Résidence du Clos du Perche.

Budget primitif Commune

Subventions aux associations.

Les associations ont remis leurs comptes de résultat de 2011 et leurs budgets prévisionnel 2012. Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

A.C.P.G. : 300 €
La Boule Bretoncelloise : 300 €
Club de Loisirs des retraités : 250 €
A.P.E. : 1 800 €
Etrier Bretoncellois : 400 €
Judo Rémalard : 70 €
Pongiste Cœur du Perche : 800 €
A.B.E.L. : 100 €
Collège Paul HAREL (golf) : 255,64 €
UNSS : 165 €
Chorale Perche Rémalardais : 50 €
ASPPERCHE : 20 €
Gymnastique d'entretien : 150 €
GV/GFB : 150 €
Cercle Généalogique : 50 €
Badminton : 1000 €
Football Club Bretoncellois : 1200 €
Harmonie Condéenne : 150 €
Bille de Clown : 1400 €
Bretoncelles patrimoine Nature : 1200 €
Fondation du Patrimoine : 100 €
SCIC Vents du Perche : 500 €
Livres au Perche : 300 €
Enfance et Partage : 352,50 €

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer les mêmes montants que l'année dernière. Les associations utilisant le gymnase vont recevoir le bilan des dépenses de fonctionnement de l'année 2011 afin que chacune prenne conscience des efforts de la Commune.

Vote des taxes

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts et de laisser les taux suivants :

Taxe d'Habitation : 12.40 %
Taxe Foncier Bâti : 7.07 %
Taxe Foncier Non Bâti : 23.14 %
CFE : 9.22 %

Investissements 2012

- réfection de chemins : réfection du chemin de la Rue à la Booz en calcaire pour la somme de 6208 € HT.

- achat de matériels : pour la voirie : une tondeuse, une lame de déneigement, un taille haie, un chargeur de batterie..., pour la bibliothèque : des étagères... et pour l'EPN un disque dur externe, une station d'accueil PC portable...

Vote du budget primitif

Le budget primitif, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation : 1.339.091 €
- Section d'Investissement : 1.443.055 €

Aménagement de l'Espace Naturel Sensible

Le conseil municipal a pris connaissance du diagnostic paysager et écologique ainsi que des propositions d'aménagement et de gestion.

Une partie des investissements peut être réalisée au cours des années 2012 et 2013, grâce aux subventions du Conseil général (40%) et de la Région (40%), la commune gardant 20% à charge.

Le conseil municipal décide de réaliser une partie des travaux en 2012-2013, à savoir :

- Installation d'un panneau d'accueil à l'entrée du site : 4 500,00 €
- Création d'un cheminement accessible à tous : 59 800,00 €
- Aménagement de passerelles : 23 000,00 €
- Installation d'une boucle de promenade en platelage : 75 000,00 €
- Création d'une grande boucle de découverte : 20 000,00 €
- Création d'un aire de stationnement à l'entrée Est du site : 16 000,00 €
- Création de mares pédagogiques : 15 000,00 €
- Installation d'un rucher d'abeilles noires ou verger conservatoire : 5 000,00 €
- fourniture et pose d'un

- pose de clôtures et de barrières : 20 720,00 €
- installation d'un parc de contention : 9 000,00 €
- installation d'abreuvoirs : 4 000,00 €
- conduite du projet et bilan annuel : 3 000,00 €
- gestion de la mégaphorbiaie et création de têtards de saule : 1 000,00 €
- restauration et gestion de la zone de suintements : 1 000,00 €
- maîtrise d'œuvre et conseils : 18 513,93 €

Chemins de randonnées

Suite à la demande de l'office du tourisme du Perche Rémalardais, le Conseil municipal vote la délibération suivante sur l'itinéraire des chemins de randonnées :

VU :

L'engagement par l'office de tourisme du Perche Rémalardais, à la demande de la Communauté de Communes, d'une opération visant à renouveler l'offre de randonnées pédestres de notre canton, dans l'objectif de diagnostiquer les itinéraires existants et/ou de proposer de nouveaux tracés, notamment en liaison avec la Voie Verte qui offre aujourd'hui de nouvelles perspectives de randonnées.

Le possible étalement sur deux exercices budgétaires (2012 et 2013) de la réalisation de l'opération, compte-tenu du coût global et sous

réserve des orientations budgétaires 2012 ;

CONSIDERANT :

Le travail de terrain effectué avec l'appui technique du Pays Perche Ornaïs, en concertation avec les représentants de chaque commune, qui a consisté à diagnostiquer les itinéraires de randonnées existants (état des chemins, qualité du balisage) ;

L'établissement qui en a résulté de 29 circuits traversant 11 communes du Perche Rémalardais ;

Les suites opérationnelles à donner à ce travail de terrain, à savoir la réalisation des dépliants (randonneurs), le balisage de chaque circuit, l'entretien régulier des chemins ;

L'engagement de la Communauté de Communes du Perche Rémalardais de réaliser les topoguides, en date du 12 décembre 2011 ;

L'engagement des Communes concernées sur un programme d'entretien à 5 ans (incluant le maintien en bon état des chemins ainsi que le balisage) ;

DECISION :

Le Conseil municipal approuve le tracé des itinéraires de randonnée établis sur la Commune de Bretoncelles et s'engage à effectuer l'entretien des chemins à cinq ans, ainsi que le balisage.

SNCF : GSM RAIL

L'objectif du projet est de moderniser le réseau analogique actuel par un réseau numérique européen de type GSM RAIL.

Une étude va être programmée afin de déterminer l'emplacement des équipements techniques.

Ces derniers se composent d'un local technique préfabriqué, d'un pylône de 20 à 30 mètres, au sommet duquel deux antennes directionnelles sont érigées. Celles-ci ne couvrent que les voies. L'ensemble est clôturé d'un grillage de 2 mètres de hauteur.

La localisation de ces équipements résulte d'impératifs techniques et de sécurité très strictes, dus aux spécificités de la circulation des trains.

Deux projets sont à l'étude sur Bretoncelles : un au Moulin Neuf, le second vers le silo de la SCAEL.

Panneau d'affichage

A la demande des associations, un panneau d'affichage sera posé près de la cuisine de la salle des fêtes.

Réunions du Conseil municipal

Le conseil municipal décide que les réunions auront lieu dans la salle du conseil, à la Mairie.

Réunion
du
27 avril 2012

Aménagement du bourg

Suite à l'ouverture des plis et l'analyse des offres, le Conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Eurovia pour un montant de 906 440 € TTC, comprenant la tranche additionnelle (parking salle des fêtes et aménagement du carrefour Croix des chênes). Les travaux débiteront vers la mi-mai, sachant que la société a signé un engagement du respect du calendrier.

Parallèlement, le réseau d'eau du centre bourg sera remis à neuf pour éviter toute réparation ultérieure. C'est l'entreprise SARC qui emporte le marché pour un montant de 184 740 € TTC.

Suite à la réunion sur l'aménagement du bourg du 16 mars dernier, le Conseil se félicite de l'adhésion des participants au projet.

Compétence communautaire

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le transfert de compétences à la communauté de communes du Perche rémalardais des centres de télétravail et le Conseil pense qu'il conviendrait à terme que la totalité de la compétence numérique soit transférée à la CdC.



Terrassement - Scènes aquatiques
Bassins - Baignades naturelles




Crelo est partenaire de : 

Site web : www.crelo.fr
Tél : 06-28-34-90-50
email : crelo.thomas.tissier@gmail.com

P.C ENTRETIENS & SERVICES

La Grandz Forêt 61110 Bretoncelles

Entretiens Espaces Verts
Tontes Parcs,
Taille de haies, d'arbres et d'arbustes
Traitements, Plantations
Binages, massifs, parterres
Potagers



DEVIS GRATUIT

Services à Domicile
Coupe, rangement de bois de chauffage
Entretiens intérieurs—Extérieurs
Petits travaux et autres.
Cours et Terrasses



CONTACTEZ NOUS AU 02.37.81.29.58
Pascal et Clotilde LENEUTRE sont à votre disposition
Email : pcentretiens@live.fr
Site : www.pcentretiens.sitew.com

VAUX & Fils
Marbrerie

Caveaux - Monuments - Gravures
Articles funéraires
Tous travaux dans toutes communes

Un savoir-faire transmis de père en fils depuis 1927

VAUX ET FILS SARL
5 ROUTE DES BROSSES
28250 SENONCHES
Tél.: 02 37 37 71 91
Fax : 02 37 37 88 63



Email: marbrerie.vaux.funeraire@orange.fr
Site : <http://marbrerie-pompes-funebres-articles-caveaux-obseques-marbrerie-vaux-funeraire.com/>

RENOV' 61



**TOUS TRAVAUX DE
RENOVATION DE
L'HABITAT**

CHEMINEES

La Rousselière
61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66
Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Aigle B 409 888 179

L'Atelier d'Elisabeth

Hameau de la Booz 61110 Bretoncelles
02 37 37 29 88
atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

Restauration
toutes céramiques



Initiation
Possibilité de cours et/ou stages à l'atelier ou à domicile

Création
Arts de la table
Cadeaux personnalisés
Décoration



INSTITUT CORNALINE

Epilations - Soins du visage
 Soins du corps (techni-spa, massage californien)
 Teinture et Permanente de cils
 Beauté des pieds (balnéo) et des mains
 Maquillage et maquillage permanent
 Forfait mariage
 Pose de faux ongles, capsules,
 gel et décor sur ongles

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
 Téléphone : 02 37 37 24 21
 Jours d'ouverture : Mardi au samedi
 10 h à 19 h sans interruption
 Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT

PRESSE-LIBRAIRIE
PAPETERIE

*Livres du perche et nouveautés, Papeterie,
 consommables, Cadeaux, Maroquinerie, Bijoux...
 Jeux à gratter, Borne Photos (photos d'identités)
 Cartes téléphoniques, Chèques cadeaux,
 Carte de paiement...
 Point SNCF : vente de billets TER*

3 Place du Général de Gaulle
 61110 Bretoncelles
 Tél./Fax : 02 37 37 21 52
 Mail : lapresse@bretoncelles.fr

Heures d'ouverture

Lundi au Samedi	7h30 - 12h30 15h00 - 19h30
Dimanche et jours fériés	8h30 - 12h30

Fermeture Lundi après-midi



TAXI

**Charles
& Vassard**

Tous transports
Gares
Aéroports
Hôpitaux
Rééducation
Dialyse ...

11 Place Général De Gaulle 61110 Condé sur Huisne

02 33 73 33 19

Mademoiselle Lunettes
 COLLECTION SOULMATE

120€
LA MONTURE



CLAIR OPTIQUE
SARL

Avenue de Paris
 c.c de l'Espérance
 28400 MARGON

Tel/Fax 02 37 52 84 60

OPTICIEN
Krys

Réunion
du
12 Décembre
2011

Le Conseil communautaire vote les nouveaux tarifs du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Diagnostic dans le cadre d'une vente : 120 €

Majoration du diagnostic vente en cas de 3ème passage : 100 €

Contrôle de conception et d'implantation (CCI) : 45 €

Contrôle de bonne exécution (CBE) : 105 €

Total du contrôle : 150 €

CCI, vérification après avis défavorable : 30 €

CBE, contre visite après avis défavorable : 55 €

**Zone Artisanale
de St Marc à Dorceau**

Une nouvelle implantation verra le jour avec la création d'un cabinet d'architecture (SCI Garnier), exerçant actuellement à Longny au Perche.

Condeau

S'il est acté que la commune de Condeau intègre la Communauté de communes du Perche rémalardais, cette dernière a commandité une étude financière précise au comp-

**Centre de télétravail
du Perche rémalardais**

Le Comité de Pilotage du Télécentre s'est réuni le 25 janvier 2012 et a émis un avis favorable au lancement du projet.

Rappelons aux bretoncellois qu'il se situera dans l'espace abbé Fret, à un lieu encore à l'étude.

Toutefois, sa création étant labellisée, des subventions seront allouées sous réserve de déposer le dossier complet en juillet prochain.

Conseil Général de l'Orne

Il est rappelé que ce dernier a accepté de financer le projet au titre du dispositif « Nomades 100 » et à hauteur de 40 000 €.

Pôle d'Excellence Rurale

Dans une correspondance du 17 février 2012, Monsieur le Préfet a indiqué qu'une subvention à hauteur de 53 415 € sera accordée au projet.

Le bénéfice de cette subvention nécessite que la décision d'attribution soit signée avant le 31 décembre 2012. Selon les services de la Préfecture, le respect de cette date nécessite que le dossier complet soit remis aux services de l'Etat pour fin juillet 2012 au plus tard.

**Commission
Enfance-Jeunesse**

1-Relais assistantes maternelles

* Mise en place d'un nouveau service pour les assistantes maternelles en 2012, le prêt de jeux.

2- Halte-garderie

* Bonne fréquentation : 87% en 2011 (70% demandés par la Caf pour percevoir les subventions)

* 28 enfants inscrits (contre 37 en 2010) pour un nombre global d'heures de présence en augmentation : les enfants inscrits sont présents plus souvent et/ou plus longtemps. L'association constate que les besoins des familles se rapprochent plus de la crèche que de la halte-garderie.

* Une quinzaine d'enfants ont été refusés faute de place.

3- Centres de loisirs

* 79% de taux d'occupation pendant les vacances d'Automne

4- Projets ados

* 2 mini-camps à Moutiers pendant les vacances d'Automne

1 journée au Mans (utilisation du train et tram)

Ils sont venus en 2012 :

Le 5 janvier	Lola PACHE
Le 22 janvier	Lilwenn DUBOIS
Le 25 janvier	Ryan CORDIER-ROBERT
Le 26 janvier	Léo LAVARAGUE
Le 11 février	Kinsley DORKELD
Le 8 mars	Océane PICHEREAU
Le 20 mars	Shana NARGUET
Le 29 mars	Mélinda BOURLIER
Le 14 avril	Naomy MAINTENANT
Le 30 avril	Manon MARTIN

Ils se sont unis en 2012 :

Aucun mariage n'a été célébré depuis la dernière parution.

Ils nous ont quittés en 2012 :

Le 4 janvier	Edouard FRANCOIS, 94 ans
Le 5 janvier	Madeleine FOSSEY, 83 ans
Le 10 janvier	Denise SAVARE, née AUBERT, 83 ans
Le 11 janvier	Claude RICHEFOU, 71 ans
Le 17 janvier	Jean-Pierre HUBERT, 59 ans
Le 20 mars	Robert VIAL, 88 ans
Le 19 avril	Jacqueline BEAUGENDRE, née BEGO, 78 ans
Le 30 avril	André AGIER, 86 ans
Le 30 avril	Germaine PELLETIER, née THUAULT, 89 ans

Halte garderie « Les Petits Bolides »

Tous les jeudis de 8h30 à 17h
06 74 29 22 32

Relais d'Assistantes Maternelles

Vendredi 25 mai
Vendredi 22 juin

***Assistantes
maternelles
agrées
de
Bretoncelles***

Mme FEUGEREUX Noémie
16 route de St Victor
02 37 29 25 11

Mme FINET Nabila
La Pezassière
02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty
3 rue de La Passerelle
02 18 00 60 95
06 22 43 41 79

Mme JEANNOT Line
Le Pré de Crochet
Rue Henri Levier
02 37 54 53 06
06 42 55 61 19

Mme MARCHAND Hélène
Le Clos des Brissetières
02 37 37 26 66

Mme PICHOS Evelyne
4 résidence de la Corbionne
02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie
7 Résidence de la Corbionne
02 37 37 21 10

Madame RIVA Annick
2 Rue Roger Calbris
02 37 37 27 94

Bonne retraite, Dédé

L'heure a sonné de quitter la vie active pour **André LALIAT** qui ne compte pas moins de vingt et une années consacrées à la vie communale de Bretoncelles.



Remise de la médaille d'Honneur
échelon argent

Une conscience professionnelle hors du commun :

Les habitants ont pu apprécier son dévouement quotidien pour assurer la mission de service public qui lui était confiée. Qui sait en effet que celui que tout le monde connaît sous le diminutif de **Dédé**, vérifiait chaque jour de la semaine, y compris les jours fériés, le bon fonctionnement de la station d'épuration !

Pas besoin, non plus, de l'alerter les jours de neige. De son propre chef, et bien souvent dès 4h du matin, il organisait le déneigement des accès principaux de la commune avec ses collègues. D'ailleurs, les Bretoncellois ne s'y trompaient pas en reconnaissant que notre cité était parfaitement déblayée.

Surprise, surprise :

C'est le samedi 7 avril dans l'après-midi, à la mairie qu'**André LALIAT** a été invité par le Maire avec la participation du Conseil municipal et des employés communaux pour « fêter » son départ.

Si l'émotion fût grande en recevant la médaille d'honneur communale, départementale et régionale, échelon argent, pour ses vingt ans de service, accompagnée de son diplôme, elle fût plus grande lors de la remise de la médaille de la ville, récemment créée, pour célébrer des événements exceptionnels et, à son comble, en découvrant la présence de ses enfants et petits enfants à la cérémonie !

Merci pour ton implication :

C'est en ces termes que **Patrick PINLOCHE**, maire de la commune depuis plus de vingt ans, a commenté les services d'**André LALIAT**, responsable des services techniques. Entre les deux hommes régnait une « certaine complicité », gage du bon fonctionnement du service public communal dans l'intérêt général.

En assurant la formation de son remplaçant, **Christophe BUSLOUP**, Dédé a su transmettre son savoir pour garantir la continuité du service.

L'équipe du **Petit Journal** est heureuse de lui consacrer cette page et lui souhaite tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle étape.

Erratum : dans le précédent portrait, il fallait lire Elisabeth PASCAULT et non Isabelle. Dès la rentrée prochaine, des cours de danse pour adultes seront créés, inscrivez-vous vite !

Un couple de centenaires à Bretoncelles

Louis BORDEAU



Né à Bretoncelles le 10 février 1912 à la Guitarderie dans une maison aujourd'hui disparue, il grandit à la Voie jusqu'à son mariage en 1936 avec **Maria HEURTAULT** de la Régeolière. Il s'installe à Cumont, comme agriculteur en complétant son activité comme ouvrier agricole.

Sans son fils, **Michel**, il ne pourrait plus vivre à son domicile, mais son état physique lui a permis de se rendre aux urnes pour remplir son devoir de citoyen aux dernières élections présidentielles.

C'est avec plaisir qu'il a reçu le Maire, **Patrick PINLOCHE**, et quelques élus qui lui ont souhaité son 100ème anniversaire !

Fernande BILLAULT



Madame Billault, à droite, accompagnée de Madame Hatay

Berrichonne, **Fernande BILLAULT**, est née le 11 décembre 1911 à Saint Août, dans l'Indre.

Son arrivée à Bretoncelles date des années 37/38, après avoir rencontré l'homme qui deviendra son mari, d'origine percheronne.

Veuve en 1961, c'est alors qu'elle trouve un emploi à Bretoncelles à l'usine Piron.

La maison de retraite l'a accueillie en 1997.

Les plus anciens se souviendront que Madame **BILLAULT** habitait rue Gareau. Voisine de M. et Mme **DAHY**, coiffeurs, avec qui elle entretenait une amitié sincère et durable.

Madame **BILLAULT** a reçu un hommage tout particulier à la maison de retraite pour fêter son centenaire, d'autant plus que c'est la résidente la plus âgée, mais aussi la plus ancienne.

Chenilles processionnaires

La chenille processionnaire du pin est une espèce susceptible d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes par contact direct ou aéroporté. Ces manifestations cliniques peuvent s'avérer importantes et s'accompagner de complications graves. Elles spolient préférentiellement le pin maritime, mais également le cèdre et le cyprès voire d'autres essences de résineux situés à proximité. Une recrudescence de la colonisation a été constatée dans le Perche, entraînant à plus ou moins brève échéance la mort de l'arbre. Le Conseil municipal prescrit des mesures de police de nature à préserver la santé publique et la protection des végétaux. L'arrêté suivant est pris :

Article 1

Les propriétaires ou les locataires de biens immobiliers sont tenus de supprimer les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin, soit par produit approprié homologué, soit mécaniquement ou par piégeage avec incinération ou tout autre moyen adapté.

Article 2

La lutte contre ces organismes nuisibles est obligatoire, de façon permanente dès leur apparition et ce, quel que soit le stade de leur développement et quels que soient les végétaux, produits végétaux et autres objets sur lesquels ils sont détectés.

Article 3

Chaque année, avant la fin de la première quinzaine du mois de mars, les propriétaires ou les locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea* et *Pityocampa schiff*) qui seront ensuite incinérées.

Article 4

Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons devra être mis en œuvre avant la fin du mois de septembre sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles. Le produit préconisé est le *Bacillus thuringiensis* sérotype 3a ou 3b ou un équivalent en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les espèces non ciblées. Entre le début du mois de septembre et le milieu du mois d'octobre, compte tenu de la biologie et de la sensibilité des larves, des traitements à l'aide de produits homologués dans cette indication devront être épandus dans les règles de l'art....

Article 5

Tout recours contre la présente décision doit être formulée auprès du tribunal administratif de Caen dans les 2 mois à partir de la publicité de la décision.

Interdiction de brûlage des déchets verts

LES BASES JURIDIQUES RELATIVES À L'INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

a) Déchets des ménages et déchets municipaux

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires, constituent des déchets quelqu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

Il convient de préciser que, en application de l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés.

En conséquence, dès lors que les déchets verts, qu'ils soient produits par les ménages ou par les collectivités territoriales, peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Celui-ci prévoit toutefois la possibilité de déroger à cette règle par le préfet, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST). Chaque département dispose de son propre règlement sanitaire, applicable de plein droit. Ce règlement sanitaire départemental est contraignant et sa violation peut entraîner des peines d'amendes.

Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchetterie, ou par valorisation directe. Elles ne doivent pas les brûler.

Il convient en outre de rappeler que l'article L. 541-21-1 du code de l'environnement oblige les personnes qui produisent une quantité importante de bio déchets à en assurer la valorisation, à compter du 1er janvier 2012, ce qui exclut toute élimination de leurs déchets verts par brûlage.

Dans l'Orne, un arrêté préfectoral reprend l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts par les particuliers.

NB : Dans le Perche ornaïs, le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) a mis en place des déchetteries qui collectent les déchets verts. De ce fait, il est formellement interdit de les déposer dans des bacs à roulettes, réservés uniquement aux déchets ménagers.

ANTIQUITES
André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
 Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle Ouverture
 61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche
 Tél. 02.37.37.21.58 9h30-12h30 et 15h-18h30

 **FRET Yannick**
Artisan 

ENTRETIEN ESPACES VERTS
 TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
 AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
 AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter Fleurettes
Décoration Florale



13, place du Général de Gaulle
 61110 BRETONCELLES
 Tél./Fax : 02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine

 **Race Salers**

**Vente en caissette de 12 kgs
 Sur commande**

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

EARL DE LA DUFFETIERE
 BAGLE CLAUDE ET CHANTAL
 LA DUFFETIERE - 61110 BRETONCELLES
 TEL : 02 37 37 29 45

 **AMBULANCES
 Charles**

Depuis 30 ans à votre service



Liaisons SAMU

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxi 7 places

50 avenue de Paris
 28400 MARGON
02 37 52 15 58
 contact@ambulances-charles.fr
 www.ambulances-charles.fr



COIFFURE NACRÉE
Homme/Femme/Enfant
3 rue Jules Lemaître
61110 Bretoncelles
Tél : 02 37 37 24 10



R. BRUNET Maçonnerie
Neuve et Restauration
**Couverture
Cheminées**
lieu-dit Courvoisier 61110 BRETONCELLES
02 37 37 24 72



GOBLET Eric
Artisan Peintre
Revêtements Sols & Murs, Ravalement, Décoration
11 bis, rue Lucien David 61110 BRETONCELLES
Tél. : 02 33 25 58 73
N° de siret 489 652 685 00020 - APE 4334Z

Dorothee et Bruno EDON



- Entretien - Réparation - Dépannage toutes marques
- Ventes neufs et occasions toutes marques
- Entretien - Réparation - Vente Matériel Motoculture
- Station service Elan
- Véhicule sans permis

*La Croix des chênes - route de L'Aigle
61110 Bretoncelles*
tél/fax : 02 37 37 23 60
Ouvert du mardi au samedi



PAYSAGES JULIEN & LEGAULT



*Créations - Entretien Espace Verts
Clôtures - Elagage*
Qualification : P110

Siège social
Av. du THYMERAI - BP 51
28240 LA LOUPE
Tél : 02 37 81 05 38
Fax : 02 37 81 06 67
E-mail : paysages28.laloupe@orange.fr

adresse administrative
BOISARD - BP 27
61110 BELLOU-sur-HUISNE
Tél : 02 33 73 48 54
Fax : 02 33 73 42 86
E-mail : julien.marc2@orange.fr

RECENSEMENT DES DÉGÂTS CAUSÉS PAR DES PRÉDATEURS

Que vous soyez particuliers ou professionnels, agriculteurs ou éleveurs, vous avez peut-être été victimes de dégâts causés par des prédateurs. Cela peut être dans un champ de culture ou un poulailler.

Si vous avez pris des photos, n'hésitez pas à le signaler en appelant le numéro ci-dessous.

Si cela vous arrive dans le futur, faites de même, sans toucher aux dégâts causés. Une personne agréée se déplacera sur place pour prendre les photos et recenser le préjudice subi.

Numéro de téléphone à contacter :

06 19 37 20 39

Une œuvre d'art

La photo de la couverture vous aura sans doute interpellé, même si c'est une vue générale de Bretoncelles.

C'est une reproduction de l'illustration installée en façade de la salle des fêtes depuis le 25 février dernier.

L'œuvre est en fait composée de plusieurs centaines de photos, positionnées selon les couleurs à des emplacements choisis. Mais c'est un logiciel qui compose l'ensemble. La main de l'artiste est toutefois bien réel par le choix des photos et des retouches indispensables.

Aussi, en y regardant de plus près, vous pourrez découvrir des cartes postales anciennes ou des photos récentes

La réalisation en revient à **Tanguy GARRIC, *Chevalier des Arts et des Lettres***, Editeur domicilié à Bretoncelles.

Pour découvrir, grandeur nature, cette œuvre, un simple déplacement à la salle Charles JOURDHEUIL vous le permettra.

Pluviométrie				
	Au Moulin de Thivaux		A la Gilardièrre	
Année	2011	2012	2011	2012
Janvier	82.9	62.4	70	56
Février	38.7	15.3	31	18
Mars	27.9	23	22	22
Avril	20.5	119	18	111

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

NB : A noter que le 7 février le thermomètre a plongé à -17,8° !

Bretoncelles.fr Nouvelle présentation

Le site de la commune a été entièrement revu par notre service culturel. Plus agréable à consulter, vous y trouverez encore plus de rubriques. Allez vite le consulter et n'hésitez pas à nous formuler toutes observations que vous jugerez utiles de faire.

Les associations Bretoncelloises peuvent y inscrire leurs manifestations. C'est déjà le cas des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et de Bretoncelles Patrimoine et Nature.

Présidentes et présidents d'associations sportives, culturelles ou de loisirs, préparez vos documents et **Olivier Palmer**, de l'espace abbé Fret, se chargera du reste.

Une adresse « **bretoncelles.fr** », c'est possible sous réserve de correspondre à certains critères, dont voici les principaux : Commerçants, artisans, professions libérales, services, associations, présidents d'associations, élus, etc., là encore, il convient de prendre contact avec **Olivier Palmer**.

Halte au bruit et respect du voisinage

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures légales des travaux bruyants*, à savoir :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 en semaine pour les particuliers.
- de 7 h à 20 h en semaine pour les professionnels.
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi.
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

* Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte, la taille et le débroussaillage. Ils concernent également l'utilisation de perceuses, meuleuses, etc.

Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans											
Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
PARIS MONTPAR-NASSE		05:39	07:09	07:06	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
VERSAILLES CHAN-TIERS		05:55			11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
CHARTRES (correspondance A)		06:40	08:25	08:07	12:07	16:07	17:25			19:25	
CHARTRES (D)	06:09	06:51	08:32	08:32	12:32	16:32	17:32	17:32	18:32	19:32	19:32
LA LOUPE	06:32	07:20	09:04	09:04	13:05	17:05	18:04	18:04	19:04	20:04	20:04
BRETONCELLES	06:40	07:28	09:12	09:12	13:13	17:13	18:12	18:12	19:12	20:12	20:12
CONDE SUR HUISNE	06:46	07:33	09:18	09:18	13:18	17:18	18:18	18:18	19:18	20:18	20:18
NOGENT LE ROTROU (A)	06:52	07:39	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:24	20:24	20:24
NOGENT (Correspondance D)	06:59	07:47	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:47	20:47
LE MANS	07:46	08:35	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:24	21:26	21:26

Le Mans Nogent le Rotrou Chartres Paris											
Jours de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q	Q	L à V	L à V	Q		
LE MANS	03:36	05:52		06:40	07:36	12:51	15:36	16:39	17:36		
CORRESPONDANCE	04:13	06:23		07:27	08:13		16:12	17:27	18:12		
NOGENT LE ROTROU (D)	05:30	06:33	06:33	07:33	08:32	13:43	16:33	17:33	18:33		
CONDE SUR HUISNE	05:37	06:39	06:39	07:39	08:39	13:49	16:39	17:39	18:39		
BRETONCELLES	05:43	06:45	06:45	07:45	08:45	13:55	16:46	17:46	18:45		
LA LOUPE	05:52	06:53	06:53	07:53	08:53	14:02	16:54	17:54	18:54		
CHARTRES (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:33	17:26	18:26	19:26		
Chartres (Correspondance D)			07:34		09:34	14:52	17:34	18:34	19:34		
VERSAILLES CHAN-TIERS	07:23	08:23	08:38	09:23	10:38	15:41	18:38		20:38		
PARIS MONTPAR-NASSE	07:35	08:35	08:50	09:35	10:50	15:53	18:50	19:50	20:50		

Horaires valables depuis le 11 décembre 2011

Vérifier toutefois les panneaux d'affichage en gare qui précisent les périodes de travaux et les conditions de circulation.

2 serres et un plan de culture

1- Fleurir la commune en limitant les investissements, c'est possible.

Pour y parvenir, il a fallu s'instruire de conseils des employés techniques et de leur savoir-faire ; préparer un budget prévisionnel et le voter ; mettre en œuvre les décisions prises.

2- Un plan de gestion à long terme

L'espace réservé aux fleurs se compose de deux serres et d'un plan de culture. Il a été aménagé par les agents de la commune. Un arrosage sur programmateur viendra compléter l'équipement.

Toutefois, chaque année, un plan de conception est élaboré dès le mois de décembre afin d'anticiper les cultures appropriées et préparer les sols. Rien n'est perdu puisque le terreau acheté chaque année est introduit au compost. Des Géraniums sont protégés du gel pour réapparaître au printemps. L'évaluation des fleurs nécessaires est effectuée pour une commande auprès de la fleuriste Bretoncelloise (en grande majorité).

3- Une serre pour la préparation des bacs et des pyramides.

En construisant eux-mêmes des supports, les agents ont réussi à déployer les 60 bacs réservés aux candélabres et installer les 3 pyramides*. La majorité des fleurs sont annuelles (Surfinia, Dichondra, Gléchoma) avec quelques graminées vivaces (Carex, Féтуque).

4- Une 2ème serre pour les balconnières et les plans

Là aussi, des supports ont été aménagés pour faciliter le travail. Les plans passent des godets aux pots pour gagner les jardinières quelques temps avant la mise en place dans les rues. Impossible de citer toutes les variétés qui vont du Bégonia au Surfinia en passant par différents Ipomées ou Bidens.

5- Un plan de culture pour les vivaces

C'est un objectif déterminé de planter de plus en plus de vivaces en vue de limiter les achats de plans. Le plan de culture aménagé permet la plantation de vivaces et d'arbustes.

6- Une équipe soucieuse du résultat.

Christophe BUSLOUP, responsable de l'équipe technique, avec Pierre RIVIERE et Philippe RIGUET consacrent leur temps, selon les saisons, aux fleurs. Mais toute l'équipe des agents techniques, y compris André LALIAT, qui vient de prendre sa retraite, a participé à l'aménagement du « jardin aux fleurs ».

De la même façon, toute l'équipe est sur le pont pour l'entretien en général des espaces verts.

Une surveillance 7jours/7 s'impose pour garantir le développement des plantes, par l'ouverture et la fermeture des serres selon les températures et les vents.

Un concours de fleurissement en 2012

* L'aménagement du bourg, avec en corollaire ses travaux, ne permet pas à la commune de s'inscrire au concours départemental. En revanche, comme vous l'indique le Petit Journal de Janvier 2012, un concours de fleurissement est maintenu au niveau communal. Rappelons que l'inscription n'est plus obligatoire pour les habitations du bourg, mais le demeure pour celles de la campagne.

Dernier mot : merci aux habitants de laisser l'accessibilité aux candélabres pour l'arrosage.

Sacré pâté « en or »

Le grand concours national 2012 de pâté de tête, organisé par la chambre professionnelle des charcutiers et charcutiers-traiteurs de Paris avait lieu justement à Paris.

Comme à chaque participation, la boutique des « Prairies du Perche », installée à Bretoncelles depuis maintenant deux années, a une nouvelle fois décroché une médaille d'or.

C'est une équipe qui est récompensée, constituée de Vincent DESSEAUX, Frédéric MEUNIER, mais aussi leur apprenti, Benjamin.



Frédéric, Benjamin et Vincent

Cette médaille vient compléter la très belle liste des récompenses déjà octroyées, à savoir :

- Médaille d'argent « pâté de lapin »,
- Médaille d'or « pâté viandes blanches forestières »,
- Prix d'Honneur « pâté de campagne ».

Mais aussi, Champion de France 2011 de boudin noir !

De quoi comprendre pourquoi la boutique « Prairies du Perche » accueille de plus en plus de clients qui viennent de loin pour acheter des bons produits. La qualité est bien le meilleur gage de réussite !!

L'art en chocolat

Installés depuis début février à Bretoncelles, **Isabelle et Christophe BARBATTE** ont été enthousiasmés de l'accueil des habitants.

Pour ne pas les décevoir, ils ont mis toute leur énergie pour leur offrir des produits de qualité.

Le pain d'abord où **Michel**, le boulanger, forme un apprenti en 1ère année, **Bruno**, qui vient de remporter « *la baguette d'or de l'apprenti boulanger* » et « *le croissant d'argent* ». Bravo !

Clémence, à la pâtisserie, aidée de Christophe, fabrique entr'autres, « le percheron ». Elaboré sur la base de pommes, légèrement arrosées de « calvados », ce dessert réjouit les papilles.



Cheval en chocolat, fer à cheval, gâteau « le percheron » tout rappelle Le Perche.

Christophe, pour sa part, innove dans le chocolat, dont la fabrication est 100% maison. Comme le montre la photo ci-dessous, son objectif est de créer des chocolats sur mesure. Et pour cela, toutes les idées sont bonnes, comme ce beau cheval en chocolat, élaboré à partir d'un jouet !

De ce fait, **Isabelle et Patricia** ont tous les atouts en main pour assurer la vente de ces délicieux produits, appréciés des Bretoncellois mais aussi des environs.

Là encore, la qualité est le meilleur gage de la réussite.





Priorité au frais à l'épicerie



Fatima et Ahmed sont maintenant aux commandes de l'épicerie locale depuis 6 années. Sous leur impulsion, la commune a agrandi le commerce pour en faire aujourd'hui une supérette « **Coccimarket** » d'une surface de 200 m² qui offre grand choix de produits.

Rayon fruits et légumes

En s'approvisionnant directement de Rungis, nos épiciers proposent à leurs clients un étal de fruits et légumes, sans cesse renouvelé, afin de garantir une fraîcheur permanente de leurs produits.

Vous y trouverez les produits classiques, de saison, à des prix tout à fait concurrentiels, mais aussi des produits exotiques, hors du commun, qui combleront vos invités du moment.

Vous y trouverez les produits classiques, de saison, à des prix tout à fait concurrentiels, mais aussi des produits exotiques, hors du commun, qui combleront vos invités du moment.



Rayon de produits locaux

L'épicerie propose également un rayon réservé aux producteurs locaux où l'on trouve : foie gras, miel, pain d'épices, cidre, huile de colza biologique...et bien d'autres produits que vous découvrirez sur place, dont au rayon « fromages », le camembert de **Bretoncelles**.

Grâce à leur dynamisme, leur accueil et leur disponibilité, **Fatima et Ahmed OUSSIBLA** vous offrent « un service maximum », avec le souci de la qualité.

*Garde d'animaux
Visites à domicile*

En Compagnie de Sophie

Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr

N° Siret : 533 457 800 00019

Richard BERTHOU

**Technicien
frigoriste**

☎ 06 83 60 00 13
 ✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
 pompe à chaleur, matériel froid,
 climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

Ste Barbe exceptionnelle

Inauguration du centre de secours :

C'est le 14 janvier dernier, en présence de nombreuses personnalités, que le centre de secours des sapeurs pompiers de Bretoncelles a été inauguré après une année de travaux qui ont coûté 423 892 euros, financés à 60% par le Conseil Général.

Activité soutenue :

Le chef de centre, **Philippe JOURDHEUIL**, a rappelé l'activité du centre avec 185 sorties, dont 102 pour assistance aux personnes, 41 pour accidents de la route, 26 pour des feux et 16 diverses, grâce aux 23 sapeurs-pompiers de la caserne.

Promotions et récompenses :

Philippe JOURDHEUIL, chef de centre a reçu ses galons de Capitaine des mains du sous-préfet, **Claude MARTIN**.

Jean-Marie DARREAU et **Maxime JOURDHEUIL** étaient quant à eux promus au grade de Caporal.

Caroline PINLOCHE, médecin capitaine, recevait la médaille d'argent pour ses 20 ans de service.

Nouvelles recrues :

Le centre accueille également deux nouvelles recrues en la personne de **Mathieu HOAREAU** et **Olivier MORAND**, tous deux Caporal-chef.

Patrick PINLOCHE, Maire de Bretoncelles, en a profité pour remercier la Famille **JOURDHEUIL** qui compte trois générations d'engagement dans le corps des sapeurs-pompiers. Si **Charles JOURDHEUIL** a dirigé le centre de 1973 à 1988 et reste la mémoire du centre, c'est son fils **Philippe** qui en est le chef depuis cette date, mais il faut aussi compter sur **Michel**, **Béatrice**, et dans la génération suivante, **Tiphaine**, **Maxime** rejoints tout récemment par le tout dernier, **Benjamin**.

Show Bille de Clown

Samedi 3 mars, l'association Bille de Clown proposait une soirée cabaret. Sur la scène se sont succédés ados et adultes qui ont enchaîné des spectacles amusants et décalés, mais aussi des tours de magie, interprétation de poèmes et même des devinettes, faisant participer ainsi les 70 spectateurs dans la salle, venus partager rires et crêpes.

Calvaire reconstruit

Existant en 1906, démonté lors du remembrement dans les années 80, le calvaire de la route de Coulonges, appartenant à la Famille TAFOIRY, a retrouvé son prestige sous l'impulsion de l'association Bretoncelles Patrimoine et Nature, mais pas seulement !

Avec les efforts conjugués de la Commune (mise à disposition de ses agents techniques, de la Famille TAFOIRY (don du Christ, du bois et du granit) et de l'entreprise PELAY (mécénat de compétences), ce monument dit « Calvaire des Maupinières » a retrouvé une place tout proche de son implantation d'origine.

Cercle des « Lettrés »

A l'initiative du Collège Paul Harel, les élèves aimant écrire sont invités, chaque mois, à rédiger un texte court pour intégrer le Cercle des Lettrés. Les lauréats de chaque session deviennent membres du Cercle, reçoivent un titre de noblesse fictif et un livre de leur choix. Ils sont aussi membres du jury pour les sessions ultérieures.

Après **Margaux LAMBERT** et **Aurore BERTHOU**, **Leuan RUELLAN** de Bretoncelles vient d'intégrer ce prestigieux Cercle.

Pas impossible de retrouver certains textes dans la revue littéraire « Vents du Perche », en vente 4 € dans les librairies.

25 février 2012**Une journée exceptionnelle****Le comité syndical du Parc Naturel du Perche s'est réuni à Bretoncelles à la salle des fêtes.**

Sans dévoiler le compte rendu de la réunion, il est important de souligner que la direction du Parc réunit son Comité syndical, composé d'une centaine de participants en alternant des communes de l'Orne et des communes de l'Eure et Loir. Au mois de décembre, le comité s'était réuni à La Ferté Vidame, c'est donc l'Orne qui a été choisi pour réunir le comité syndical de février et tout particulièrement Bretoncelles.

Ce fût l'occasion pour Patrick PINLOCHE, Maire, de présenter la Commune, son histoire, son économie, son contexte, son dynamisme et ses projets. Les délégués ont aussi pu découvrir l'Espace Naturel Sensible que le Parc a soutenu en aidant la commune dans la quête des subventions.

Salle des fêtes Charles JOURDHEUIL

L'après-midi, le Maire, Patrick PINLOCHE, en présence de Nathalie GOULET, Sénateur de l'Orne et de la famille JOURDHEUIL, a procédé au baptême de la salle des fêtes.

En rendant hommage à Charles JOURDHEUIL (1871-1940), nommé garde-champêtre en 1910, la commune remercie également ses descendants qui œuvrent toujours au bien-être de la communauté, notamment en servant au sein du corps des Sapeurs pompiers bénévoles de Bretoncelles.

La commune reçoit les insignes de l'indépendance de 1er rang, remis à Daniel GOULET

Le 25 février était aussi le 5ème anniversaire du décès de Daniel GOULET. Une messe était célébrée à cette occasion en l'église St Pierre. En effet, il convient de rappeler aux Bretoncellois que Daniel GOULET, Sénateur de l'Orne, est né à Bretoncelles le 28 octobre 1928. Une crèche en nacre, offerte par Yaser ARAFAT à Daniel GOULET, a par ailleurs, trouvé une place dans notre église.

Aujourd'hui, Nathalie GOULET, sa veuve et Sénateur de l'Orne, a voulu souligner son attachement à Bretoncelles en offrant ces insignes à la commune.

Rappelons tout simplement qu'il s'agit « ***d'une reconnaissance de l'Etat des Emirats Arabes Unis pour les précieux services rendus et pour le rôle éminent que Daniel GOULET a joué dans le renforcement des relations bilatérales franco-émiriennes*** ».

Devant une assistance émue, Patrick PINLOCHE a vivement remercié Nathalie GOULET en rappelant les liens privilégiés de la municipalité avec Daniel GOULET.

Mots croisés de Gilberte BION
(solution page 34)

HORIZONTALEMENT

- 1- Nous démarrons le troisième.
- 2- Petit voilier arabe.
Symbole chimique.
- 3- Trajets.
- 4- Enjambée.
Poissons de mer.
- 5- Rire au passé.
Flamands.
- 6- Unité monétaire nordique.
Autrement dit.
- 7- Arbustes du Yémen.
Mille-pattes.
- 8- Vieillesse.
Sur les ondes.
- 9- Exécuta.
Point cardinal.
- 10- Coups bas du cancer.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

verticalement

- A- Méprise.
- B- Dissimuleras.
- C- Echassier. Où professe le notaire.
- D- Désaccord. Symbole chimique.
- E- Passereau africain. Lettre grecque.
- F- Peintre français. Traditions.
- G- Sans instruction et complètement retourné ! Pas nuisible à l'opéra.
- H- Tombait en flocons.
- I- Champignons.
- J- Vieille. Pronom personnel.
- K- Compressions (mais pas budgétaires !)

ENS : Espace Naturel Sensible

Le Petit Journal vous présente en page 24 et 25, le plan du futur ENS. La Commune programme le 15 juin prochain à 18h, à la salle des fêtes, une réunion publique pour vous présenter ce projet.

Pourquoi aménager un ENS à Bretoncelles ?

C'est une loi de 1985 qui régit les principes des ENS en vue de protéger certains espaces et de valoriser la biodiversité. Le département de l'Orne s'inscrit dans la démarche en 1991 en créant plusieurs sites.

Or, le Conseil général décide pour sa part de passer « à la vitesse » supérieure, tandis que la commune qui vient d'acquérir un terrain d'environ 12 hectares, proche de la Résidence des Grands Prés, réfléchit à l'aménagement de cet espace.

Parmi 137 dossiers présentés en 2008 au département, une vingtaine retient l'attention, dont celui de Bretoncelles qui deviendra le 21ème du département.

Dénommé « Vallées et marais de Bretoncelles », l'ENS englobe une zone de 37 hectares en vue de protéger les vallées de La Corbionne et de son affluent, La Donnette.

Faire de l'ENS, un espace intergénérationnel !

Le projet d'aménagement de l'ENS se limite au terrain acheté par la Commune mais une autre partie de l'ENS (25 hectares environ), est du domaine privé. L'ensemble de cet espace est constituée majoritairement de marais riche d'une faune et d'une flore remarquables qui doivent être protégées.

Le terrain communal se trouve situé entre la maison de retraite, les écoles et la base de loisirs de la Croix des chênes. Cette position favorisera les relations intergénérationnelles, même si les objectifs prioritaires de cette réalisation concernent en particulier la conservation de notre patrimoine naturel, paysager et culturel ainsi que la sensibilisation à l'environnement.

Un aménagement programmé à long terme.

Pas moins de 17 plans d'action ont été proposés, validés et subventionnés pour la plupart !

Aucun intérêt pour le Petit Journal de tout dévoiler en quelques lignes, mais au contraire de vous en dire suffisamment pour susciter votre curiosité.

- 1) Dans quelles conditions le public pourra-t-il découvrir l'ENS ? Chemins de découverte, sentiers, parcours accessibles aux personnes à mobilité réduite, platelage pour préserver les zones humides, parking pour les véhicules, passerelles pour franchir fossés ou rivières, tout est prévu pour l'accès au plus grand nombre.
- 2) Que pourra-t-on observer sur le site ? De la mégaphorbiaie à la magnocariçaie en passant par des friches entretenues et des espaces verts, l'ENS offrira à la vue du public le jardin des papillons, des mares pédagogiques, des jardins d'iris, des têtards de saules, un cadran solaire, un verger conservatoire, un rucher-école, sans compter des espaces de jeux pour les enfants et un hall d'accueil pour le public.

***Pour tout savoir, rendez-vous le 15 juin prochain à la salle des fêtes
A 18h.***

Café des sports

FORMULE
Plat
Fromage ou dessert
Ses crocs' malins
Salés ou sucrés
Tartes aux pommes
Brownies, Gaufres, ...



Fléchettes électroniques
Billard anglais
(à l'étage)

Pour un après-midi gourmandise ou détente

8 h à 20 h non stop.
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

12, place du Gal de Gaulle
61110 BRETONCELLES
Tél. 02 37 37 21 72

Cenwen

Couture - Confection - Retouches

Réalisation sur mesure ou d'après patrons (Robe, jupe, pantalon, veste, ect...)

Retouches, réparations de vos vêtements.

Confection de linge de maison et décoration.

N'hésitez pas à venir me voir ou me contacter pour plus de renseignements.

20 rue Lucien David - 61110 BRETONCELLES
Tel: 06.34.31.09.21



CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE

TIREAU-PITEL

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Installations Solaires (Agrément Qualisol)
Alarme
Portail Electrique
Domotique

Êtes vous sûrs que vos obsèques se dérouleront comme prévu ?

TESTAMENT OBSÈQUES
Le contrat prévoyance des spécialistes du funéraire

Appelez le
31 23
OBSÈQUES
www.3123obsèques.fr

PFG - POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES
30, rue Villette Gâté 28400 Nogent le Rotrou
Tél: 02 37 52 01 27 hab:08.28.043

MARBRERIE PINOT-CHUBILLEAU
1, rue des Marbriers 28400 Nogent le Rotrou
Tél: 02 37 52 15 37 hab:04.28.050

Appel gratuit depuis un poste fixe
Indication 03-9211-20

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE A.R.P. EBENISTERIE

Za Saint Marc
61110 DORCEAU

Tel : 02 33 83 28 59
Fax : 02 33 83 28 69
Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr



Restauration du patrimoine public et privé - RCS ALENCON 442 083 143

La Féverole

une épicerie à la ferme

Au cœur du Parc Naturel du Perche

Produits biologiques, Légumes frais cultivés à la ferme,
Huile de colza et de tournesol pressées à la ferme

Magasin ouvert : vendredi de 9 h à 12h30 et de 14h à 19h30
Samedi de 9 h à 12h30 et de 14h à 18h

Valérie et Christophe Lécuyer
Ferme de la Rue - 61110 Bretoncelles
Tel. 02 37 37 26 87 Fax : 02 37 37 25 31





Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans votre projet immobilier*.

*Du nouveau pour les futurs propriétaires :
renseignez-vous en agence.*

2 agences Crédit Agricole Normandie à votre service :

28, place du Général de Gaulle
61110 RÉMALARD

21, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

098 098 10 15
(appel non-surtaxé)

ca-normandie.fr

(Accès gratuit hors coût utilisation Internet (FAI) + coût facturé par l'opérateur télécom)

*L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours. La vente est autorisée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'emprunteur les sommes versées.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud de Laupharis - 14050 CAEN CEDEX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 032 668.



Entretien Espace Vert
Maxime Jourdeuil

Création de bassin, tonte, taille
Élagage, clôture, pavage,
Dallage, terrassement,
Aménagement bois
Pour toutes autres demandes me contacter

06 08 56 01 68 - 02 37 52 68 06

TAXI CAILLON
YANNICK & THIERRY

24 h/24 BRETONCELLES 7 j / 7

Tél.: 06.74.92.37.16 - Tél.: **02.37.52.09.39**

Hospitalisations - Sorties - Consultations - Dialyses - Rayons -
Aéroports - Gares - Colis

Siège Social: 17 rue St Patern - 61110 Bellou sur Huisne

Aux Prairies du Perche

Boucherie - Charcuterie
Plats cuisinés - Buffets froids
Livraisons à domicile possibles

Ouvert du mardi au samedi
8h - 13h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h - 12h30
Fermé le lundi

25 Place du Général de Gaulle - 61110 BRETONCELLES
Tél : 02 37 37 20 14

Vos bouchers **Frédéric et Vincent** vous proposent :

- Une viande de la région, choisie par leurs soins (limousine, blonde d'Aquitaine)
- Une charcuterie artisanale
- Des plats cuisinés
- Des rôtis spéciaux
- La réalisation de vos buffets froids
- Des colis préparés en boutique de 100 € à 120 € - bœuf, porc, dinde, poulet

Voir en magasin pour plus de détails






STAR

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX ET D'AMÉNAGEMENTS RÉGIONAUX

Travaux publics
Canières

AGENCE: "LA BORDE" MARGON - 28402 NOGENT-LE-ROTTOU - TÉL. 02 37 52 97 54 - TÉLÉCOPE 02 37 52 36 52
SIÈGE SOCIAL: ROUTE DE CRAON - 63800 RENAZE - TÉL. : 02 43 06 70 01 - TÉLÉCOPE : 02 43 06 83 81

MISSION PUB

impression | signalétique | création graphique | impression numérique | autres médias | objets pub.

Tel : 02 37 37 28 29
Fax : 02 37 37 28 33

www.missionpub.fr

ZI de la booz - 61110 BRETONCELLES

PROGRAMME ESPACE ABBE FRET 2012

Mai

Exposition de photographies animalières « animaux d'ici et d'ailleurs » de Jean Bonis du *Samedi 05 Mai au Samedi 26 Mai inclus*

Juin

7ème Salon du livre rare *les samedi 9 et dimanche 10 juin*,
organisé en partenariat avec l'association Livres au Perche.
Vernissage le samedi 9 juin à 17h30

Exposition de peintures, concert et conférence avec Barbara Marcinkowska.
Concert et vernissage *le samedi 16 juin à 17 h 30*.
Exposition prévue *du samedi 16 juin au samedi 30 juin inclus*.

Samedi 23 juin à 17 h Jean-Baptiste Huchon
interviendra pour une conférence sur le thème : « *La météo pour les Nuls* »
où il nous présentera les principaux éléments pour comprendre « le temps qu'il fait » et comment créer sa propre station météorologique.

Juillet

Exposition d'aquarelles de Valérie Kierchester-Gros.
Exposition prévue du samedi 07 au samedi 28 juillet inclus.
Pour le vernissage samedi 07 juillet à 15 h 30 :
un atelier démonstration des aquarelles et du talent de l'artiste.
Pour la clôture de l'exposition le samedi 28 juillet à 15 h30 :
un atelier d'initiation-démonstration sera animé par l'artiste elle-même !

Août

Exposition des peintures et photographies de Nathalie Bizard.
Vernissage *le samedi 04 août à 17 h 30*.
Exposition prévue du samedi 04 au samedi 18 août 2012 inclus.

A noter dès maintenant

Octobre : Festival de chorales *le 06 octobre*
en partenariat avec l'association Bretoncelles Patrimoine Nature.

Novembre : Exposition d'encadrement
en partenariat avec l'association « L'Espérance » située au Mage (61)
avec des démonstrations de l'animatrice bénévole Marie-Annette Haudebourg.

NB : Tous les évènements présentés sont en entrée libre et gratuite.
Remerciements aux généreux donateurs de la bibliothèque.

Ateliers E.P.N. Mai/Juin 2012

Date	Thème	Durée	Notions abordées
Samedi 26 mai	Les flashcodes	1h	Comprendre l'utilité des flashcodes de plus en plus fréquents sur les produits
Mercredi 30 mai	Utilisation d'un client de messagerie	1h30	Compréhension et utilisation d'un client Configuration d'un client de messagerie
Samedi 9 juin	Facebook Module 1	1h30	Facebook, c'est quoi ?
Mercredi 13 juin	Facebook Module 2	1h30	Paramétrer la sécurité d'un compte
Samedi 23 juin	Les supports mémoire	1h30	Différencier les supports (clé, Cd, DVD, carte mémoire)

Ces ateliers sont gratuits mais se font sur inscription. En cas de manque de participants les ateliers n'auront pas lieu. Les participants sont invités à amener leurs ordinateurs afin de profiter au mieux des ateliers.

Reprise des cours à la rentrée.

Le Petit Journal de septembre vous indiquera les thèmes retenus.

Solution
des mots croisés
de la page 19

S	E	S	A	T	S	A	T	E	M		10
T	S	E		A	U	T		D		O	9
N		L	T	R		E	R	U	S	U	8
E	L	U	I		O		S	T	A	Q	7
M		S	A	I	L	A		E	R	O	6
E		S	E	G	L	E	B		I	R	5
S	E	U	G	N	I	L		S	A	P	4
S	E	R	I	A	R	E	N	I	T	I	3
A	G		E	R	T	U	O	B		U	2
T	A	N	N	E	U	Q	N	I	U	Q	1
K	J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	

La Pèlerine

La pèlerine est une association dynamique, dont les résidents de la maison de retraite sont membres de droit, ce qui n'empêche pas, bien au contraire, à tout un chacun d'adhérer, ce qui permet de créer des liens avec le village.



Gavroch'en Goguette en Janvier.

Comme son nom l'indique, ce gavroche joue les titis parisiens en racontant des histoires autour des vieux métiers, comme le ré-mouleur et bien d'autres.

Sur fond de musique avec son orgue de barbarie, il a réjoui un public, venu en nombre puisqu'à cette occasion, certains résidents avaient invité aussi leur famille.



Bourse aux vêtements en février.

Qu'on ne s'y trompe pas, cette bourse aux vêtements s'adresse à tous les publics de 1 à 100 ans. Et de surcroît, « c'est pas cher » et c'est beau.

Aussi, les acheteurs étaient nombreux et satisfaits de leurs emplettes.

Rendez-vous en 2013 pour la prochaine.



Assemblée générale en mars.

Tous les résidents, ou presque étaient présents pour écouter le rapport moral d'activité de la présidente, **Marie-Pierre CHANCE**, entourée pour cette réunion de la secrétaire, **Elodie DOGIMONT** et de la trésorière, **Béatrice LANNUZEL**.

Il est vrai qu'avec une activité aussi soutenue, les résidents sont heureux de redécouvrir les animations.



Bernard DELPRAT expose en avril

Bien connu maintenant des Bretoncellois, l'ancien directeur des écoles de Bretoncelles, et toujours enseignant, se réalise aujourd'hui dans la peinture.

Après avoir subjugué un public à l'espace abbé Fret, ce sont les résidents de la maison de retraite qui ont découvert ses talents.

Les prochains rendez-vous de juin, à ne pas manquer à la maison de retraite :

Le 15 : la Boule Bretoncelloise organise une après-midi pétanque.

Le 22 : la Balade du Perche, sortie en calèche.

Le 28 : barbecue dans le parc avec les familles

Sans oublier, trois fois par an, des animations assurées par **Daniel SACHE** de la bibliothèque, sur des thèmes choisis. La dernière animation a porté sur les fruits et légumes, nouveaux ou anciens.



Bénédictio du calvaire le 29 avril 2012

Bretoncelles Patrimoine et Nature

Deux promenades étaient inscrites au programme de ce 29 avril 2012 :

La marche paroissiale du canton qui, cette année, partait de Bretoncelles pour terminer à Coulonges les Sablons en passant par le nouveau calvaire des **Maupinières**. **L'abbé HEBERT** était accompagné de **Rémi TAFOIRY** et de nombreux paroissiens. Le second a rappelé l'Histoire de ce calvaire et sa renaissance, tandis que l'abbé lui donna la bénédiction.

La balade médiévale qui, pour sa 3ème édition, était inscrite au calendrier des marcheurs du Perche. C'est maintenant une tradition du président de l'association de faire une mini conférence retraçant l'Histoire de cette motte féodale. Mais 2012 revêt un caractère particulier dès lors où plusieurs actions valorisent « La Butte du château ».

Un panneau a été posé en façade de la salle des fêtes, un pupitre de lecture va être posé au Val et des poteaux indicateurs seront installés sur le site même.

Ces deux sorties ont rassemblé un public plein d'entrain, qui a bravé la pluie !



Juste avant le départ, sous la pluie

Deux projets vont prochainement se concrétiser.

Le premier concerne le calvaire de La Régeolière qui sera refait à l'identique. BPN aura le plaisir de vous expliquer son origine au travers de son bulletin.

Le second étudie avec l'aide du Parc Naturel du Perche la valorisation de deux mares communes et privées.

Une date à retenir : le 6 octobre, BPN organise les Automnales avec un Festival de chorales et un marché d'artisans et de producteurs locaux.

Brocante du 1er juillet : beaucoup de choses à vendre sur le stand de BPN, mais si vous avez des objets de valeur (meubles, bibelots, tableaux, etc.), n'hésitez pas à en faire don à l'association qui se chargera du transport. Les recettes liées à la vente sont réinjectées pour la sauvegarde du patrimoine communal.

Dans les tuyaux : livre, étude historique de l'église, un siècle d'histoires en photos....

Livres au Perche

Salon du Livre Rare les 9 et 10 juin 2012

Le Petit Journal a rencontré Donatella T. et Tanguy GARRIC qui organisent la 7ème édition du salon de bibliophilie.

Petit Journal (PJ) : Vous nous avez habitués à des nouveautés chaque année, qu'en est-il pour l'édition 2012 ?

Livres au Perche (LP) : Nous associerons le livre de bibliophilie avec l'estampe. En 2011, il y avait déjà quelques estampes présentées sur des grilles mais cela n'avait pas été annoncé dans la presse. Pour 2012, nous mettrons l'accent sur les deux événements afin que les visiteurs venus pour l'estampe découvrent ainsi le livre de bibliophilie.

PJ : Pouvez-vous nous citer quelques participants ?

LP : Une dizaine d'éditeurs, écrivains, artistes seront présents dont : Editions Al Manar, Editions Anakatabase, Editions Céphéides, Au Crayon qui Tue, Imprimerie d'Alsace Lozère, Editions Granada, Maximilien Guiol, L'Atelier du Lierre, Editions Tanguy Garric, Annette Vassiliu, mais cette liste n'est pas exhaustive.

PJ : Où se déroule le salon ?

LP : A la salle des fêtes et à l'espace culturel Abbé Fret, le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, le dimanche de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, avec un **vernissage le samedi 9 juin à 17 h 30.**

PJ : C'est parfait. Avez-vous prévu d'autres animations ?

LP : Bien sûr, c'est toute la ville qui sera en mouvement :

- ⇒ Des expositions d'estampes contemporaines seront organisées dans deux cafés du bourg : Au café de pays **la Croix Blanche** et au **café des sports**.
- ⇒ **La bibliothèque** présentera à la salle des fêtes, les livres acquis les années précédentes.
- ⇒ **L'association Vents du Perche**, qui édite une revue pour les auteurs connus ou inconnus du grand public, tiendra son stand à la salle des fêtes.
- ⇒ **L'association les Amis du Perche** dédicacera son dernier cahier percheron qui relate la véritable histoire de la sorcière de la Dourdannerie, manoir de Bretoncelles.
- ⇒ **L'association Bretoncelles Patrimoine et Nature**, sera présente également comme les autres années avec de nouvelles publications.
- ⇒ **A l'espace abbé Fret** aura lieu un atelier pour des enfants de l'école afin de faire réaliser à chacun un livre rare, unique, comportant un texte et des illustrations. Bernard Delprat, professeur des écoles de Bretoncelles, fera travailler les enfants sur l'écriture des poèmes.
- ⇒ Madame Dieu, artiste décoratrice, animera l'atelier de création de dessins et peintures. Les livres terminés le dimanche en début d'après midi, seront exposés à la salle des fêtes.

**Un rendez-vous à ne pas manquer :
Vernissage le 9 juin à 17h30.**

Union Sportive Nogentaise

COURSE VTT DU 19 FEVRIER

Le dimanche 19 février, l'Union Sportive Nogentaise a organisé à Bretoncelles le championnat départemental 28 de VTT X-Country.

Une centaine de participants s'est retrouvée sur un circuit très physique pour se disputer les différents titres mis en jeu. Les deux Bretoncellois du club organisateur ont connu des fortunes diverses. En catégorie 20-29 ans, **Simon BARRETEAU** est vice champion départemental.

Vous pouvez retrouver tous les classements et les photos sur le nouveau site de l'USN : <http://usnogentaise.wifeo.com/>

Si vous avez entre 10 et 70 ans et si vous êtes intéressé par le cyclisme de compétition (route, VTT, cyclo-cross), vous pouvez contacter :

Jean-Luc BARRETEAU
au 02 37 37 24 13.

GV-GFB

Année 2012/2013: les séances de gymnastique volontaire reprendront **le jeudi 20 septembre.**

Pour tous renseignements : Tél 02.37.37.21.89

Thé dansant : le thé dansant de l'association se déroulera le **dimanche 30 Septembre** et sera animé par l'orchestre Bernard et Sylvie.

A.B.E.L

L'Association organise son traditionnel vide-greniers

le dimanche 1er juillet de 7h à 19h.

Les réservations sont à faire de préférence aux heures des repas

au 02 37 37 21 45

Club de loisirs des retraités

Quelques dates à retenir :

1er juillet : Portes ouvertes à la salle des fêtes dans le cadre de la brocante.

16 septembre : Repas annuel

21 octobre : Thé dansant

18 décembre : Bûche de Noël

Sans oublier une sortie exceptionnelle programmée **le 29 mai** pour visiter « La France en miniature » et une serre de papillons.

La Boule Bretoncelloise

Fête de la boule : elle aura lieu cette année le **samedi 23 juin.**

C'est un concours de pétanque **ouvert à tous**. Inscription à partir de 9 heures. Déjeuner champêtre le midi : inscription au 02.37.37.26.48

AUX FLEURS DE COULONGES S.A.R.L

Vente au détail

PRODUCTEUR

Toutes compositions florales Plantes à offrir Mariages Deuils Plantes à massifs

Horticulteur & Pépiniériste

Du mardi au samedi
09h00-12h30 / 14h00-19h00

Dimanche
9h30-12h30

Tél : 02 37 81 39 79

Nogent-le-Rotrou
D 900 La Loupe
La Fourche
RN 23 Chartres
"Le Haut Morin"
COULONGES-LES-SABLONS

Pascal Pommeret

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70

LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Alain

02 37 37 24 56

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermé le lundi et le dimanche après-midi

S.a.r.l CARNEIRO J.

Peinture - Décoration

Revêtement Sols et Murs

Vitrerie - Ravalement

5, rue des Fourneaux - 28240 FONTAINE SIMON

Tél. 02 37 81 86 37

Franck PELAY

Restauration
Création
Maçonnerie

Tél./Fax : 02 37 37 25 59

Organisation d'Obsèques
Caveaux - Monuments
Travaux et Entretiens
Articles Funéraires
Contrats Obsèques
Chambre Funéraire

Mélanger
Pompes funèbres - Marbrerie

13, rue Abbé-Beulé
28400 NOGENT-LE-ROTROU
02 37 52 42 17
www.groupe-melanger.fr

AVIVA **Florent RITOUET** Point Conseil
Agent Général **afer** La référence



CONTRAT D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

**DIVERSIFIEZ LES REVENUS
DU FONDS GARANTI**

Assurances & Placements
5, rue Notre Dame - B.P. 77
61400 Mortagne au Perche
Tel. : 02 33 25 05 19
Fax : 02 33 25 38 16
Email : ritouet-florent@aviva.fr
Immatriculation ORIAS : 07009245
www.orias.fr

vision plus
OPTICIENS



Optique Saint Hilaire
111, rue Saint Hilaire
28400 Nogent le Rotrou
Tel/Fax : 02 37 52 92 01
visio28400@yahoo.fr

ENTREPRISE DE PEINTURE

leduc ISOLATION ET RAVALEMENT
FOURNITURE ET POSE DE
REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS
DECORATION INTERIEUR

Rue de Sully - B.P. 136
28400 NOGENT-LE-ROTHOU
Tél : 02 37 52 67 71
Fax 02 37 52 60 94



NETTOYAGE DU PERCHE
J.DRAGON



Nettoyage général
Nettoyage industriel
Façades Vitres
Tapis Fauteuils
Remise en état
Ménage quotidien
Haute pression

22 rue Gouverneur - 28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02.37.52.25.16 Port : 06.82.44.47.26
La propreté, Notre métier depuis 35 ans

Le Trou Normand
Restaurant Cuisine Traditionnelle



Sandrine et Frédéric GLON
5 place St Ouen - 61110 Verrières - tél : 02 33 73 82 31
Site : <http://le-trounormand.monsite-orange.fr/>

Guy MALARD
Maçonnerie - Couverture



Carrelage - Restauration



Le Haut May 61110 Bretoncelles
02 37 37 20 61

ACPG

COMMEMORATION DU 19 MARS 1962 :

Convoqués ce lundi 19 mars salle Gauthier-Lapierre nous avons commencé par une minute de silence en souvenir de notre camarade Claude RICHEFOU. Une réunion d'information était suivie d'une cérémonie au Monument aux Morts où nous ont rejoint Mr Claude Savard, 1er Adjoint, accompagné du conseil municipal et quelques bretoncellois : dépôt de gerbe, lecture de l'ordre du jour du Général Ailleret du 19 mars 1962 et du message national de la FNACA pour le 19 mars 2012 et minute de silence en commémoration du cessez le feu en Algérie du 19 Mars 1962. Nous nous sommes retrouvés ensuite pour un vin d'honneur salle Gauthier-Lapierre.

DEJEUNER DANSANT DU 25 MARS :

Comme chaque année nous nous sommes retrouvés, salle des Fêtes de Bretoncelles pour notre déjeuner dansant annuel. Animé par le groupe « Les Mélomanes », servi par le traiteur de Longny au Perche, Mr LALAOUNIS, cette journée s'est déroulée dans une ambiance sympathique et nous remercions tous les participants.

RETROSPECTIVE DE LA COMMEMORATION DU 8 MAI 1945 :

9h15 Rendez vous à l'église de Condé-sur-Huisne pour la Célébration religieuse avec les Anciens Combattants du Canton.

10h15 Assemblée générale salle Gauthier-Lapierre

11h00 Rassemblement devant la Mairie, des Anciens Combattants, des autorités municipales, du Corps des Sapeurs Pompiers et des Associations locales

11h15 Rassemblement devant le Monument aux Morts, dépôt de gerbes, lecture des manifestes et minute de silence en souvenir des Morts de toutes les Guerres

Vin d'honneur offert par l'Association salle Gauthier-Lapierre.

DATES A RETENIR POUR 2012.

Vendredi 18 Juin - Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

Dimanche 11 Novembre - Commémoration de l'armistice de 1918

Nous comptons sur la présence des Bretoncelloises et Bretoncellois aux cérémonies du souvenir.

Les horaires seront indiqués sur le site ACPG:

www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

TEMPERATURES ET PRECIPITATIONS

Sur le Moulin de Thivaux en 2011

	T° mini.	T° maxi.	T° mini absolue	T° maxi absolue	Pluie	Jour le plus pluvieux	Nb. jours de pluie	Nb. jours de gelées	Nb. jours de neige
Janvier	1,1	6,8	-7,6	13	82,9	22,4	15	13	0
Février	1,5	9,8	-5,6	17,5	38,7	7,8	12	10	0
Mars	1,4	14,3	-6,1	21,5	27,9	16,0	11	15	0
Avril	4,2	20,5	-3	26,7	20,5	12,5	3	4	0
Mai	5,3	21,7	0	25,9	20,1	6	7	1	0
Juin	9,7	22,7	-0,1	36,3	50,9	12,1	13	1	0
Juillet	9,7	22,7	2,7	29,8	84,1	33,3	15	0	0
Août	11,6	23,4	3,7	30,9	112,7	29	13	0	0
Septembre	10	22,4	3,7	29,5	52,5	16,7	8	0	0
Octobre	6,3	17,5	-2,8	28,1	25,1	7,4	10	4	0
Novembre	4,1	13,3	-1,4	17,4	18	6,5	4	6	0
Décembre	2,2	9,1	-5	12,6	169	42	25	9	0
Année	5,6	17	-7,6	33,0	702,4	42	136	63	0

T° mini absolue : le jour le plus froid du mois. T° maxi absolue : le jour le plus chaud du mois.

Pour l'année 2011, c'est un minimum de -7,6°, un maximum de 36,3° et une pluviométrie de 702,4 mm. La sécheresse a duré 3 mois, de mars à début juin, pendant laquelle le manque d'eau a été terrible pour la végétation et l'agriculture !

Janvier démarre l'année dans la douceur et l'humidité. **Février** ferme la porte au froid en début de mois. C'est l'arrivée du printemps et de la sécheresse, qui sera redoutable par la suite..

Mars, avril et mai sont très doux et secs, surtout avril et mai. Le froid est encore marqué vers le 10 mars avec -6,1°. La sécheresse devient sévère mi-avril et s'accroît fortement en mai. La végétation souffre !

Juin est marqué par un temps très contrasté. Le 1er, il gèle à -0,1°. Le 27, le mercure monte à 36,3°. Le 4, c'est l'arrivée de la pluie qui met un terme à la sécheresse.

Juillet est très frais. Le déficit thermique est de plus de 1°. Un record absolu de froid est observé le 1er avec 2,7°.

Août est très humide et orageux. Le 22, il tombe 29 mm. Les secteurs de Bellême et Vaupillon sont grêlés. Le 10, il fait seulement 3,7° et il pleuvra 13 jours.

Septembre, octobre et novembre sont très supérieurs aux normales saisonnières : des records de chaleur sont même observés fin septembre – début octobre avec 28,1° le 1er de ce dernier mois. Les précipitations sont très déficitaires surtout en octobre et novembre. C'est le plus faible cumul depuis 1997.

Décembre, l'un des plus doux et les gelées sont peu sévères. Les cumuls de pluie, de 169 mm sont les plus importants depuis 1999 !

L'année 2011 est la plus contrastée depuis 15 ans ! C'est l'année la plus chaude depuis le début des relevés de Météo France. Le printemps a été le plus chaud et le plus sec. Il n'a jamais fait aussi chaud en juin. Juillet a été le plus froid depuis 28 ans. Août a connu de nombreux orages et de grosses quantités de pluie. Sécheresses et chaleurs alternant avec de fortes humidités se sont ainsi succédées.

Dates à retenir

A la salle des fêtes

9 juin	: Salon du livre rare
10 juin	: Salon du livre rare
15 juin	: Présentation ENS
16 juin	: Festival Bille de clown
1er juillet	: Portes ouvertes Club de loisirs
15 septembre	: Repas du club de loisirs
30 septembre	: Thé dansant de la GV/GFB

Au gymnase

14 juillet	: Repas champêtre, feu d'artifice
20 septembre	: Reprise des cours GV-GFB

A l'espace abbé Fret

9 juin	: Vernissage du salon du livre rare à 17h30
16 juin	: Vernissage Barbara Marcinowska
4 août	: Vernissage Nathalie Bizard
15 septembre	: Un siècle d'histoires d'après
16 septembre	: cartes postales

A la mairie

10 juin	: Elections législatives
17 juin	: Elections législatives

A la Croix des chênes

23 juin	: Fête de la boule
----------------	--------------------

Dans le village

1er juillet	: Vide-greniers
8 septembre	: Visite patrimoniale du bourg

Café de Pays

25 mai	: Soirée chansons françaises
16 juin	: Sortie pédestre
21 juin	: Fête de la musique

Le calendrier scolaire

Ces dates concernent la zone A uniquement, c'est-à-dire l'académie de Caen.

Vacances d'été :

5 juillet au 4 septembre 2012

Vacances de la Toussaint :

27 octobre au 8 novembre 2012

Vacances de Noël :

22 décembre 2012 au 7 janvier 2013

Vacances d'Hiver :

23 février au 11 mars 2013

Concernant la zone B, académie Orléans-Tours, seules les périodes ci-dessous sont différentes :

Vacances d'Hiver :

16 février au 4 mars 2013

Quant à la zone C, Paris, Versailles,

Vacances d'Hiver :

2 mars au 18 mars 2013

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués

**Rentrée scolaire 2012
le 4 septembre**

Étude de Maître Bernard LETOURNEAU

14, place Charles de Gaulle 61110 Bretoncelles

TéL : 02 37 37 20 02 - Fax : 02 37 37 26 32**www.letourneau.orne.notaires.fr**

LB00560 – BRETONCELLES : Maison de ville proche commerçants, comprenant : cuisine, séjour-salon cheminée, salle de bains-wc, cellier, chaufferie. A l'étage : deux chambres. Jardin. Chauffage central au fuel. Tout à l'égout. Classe énergie : F. **PRIX : 59 000 € NV + HN : 3 131,58 € + FA 4 787,44 €**

LB00527 – BRETONCELLES : Maison de bourg mitoyenne avec jardin, proche commerçants, comprenant : au rez de chaussée : entrée, séjour-salon, cuisine ouverte, wc. Au 1er étage : palier, chambre, salle d'eau-wc. Au 2ème étage : une chambre. Cellier et jardin. Chauffage électrique. Tout à l'égout. Classe énergie : G. **PRIX : 80 000 € NV + HN : 3 759,48 € + FA 6 084,55 €**

LB00720 – BRETONCELLES : Maison en hameau sur 500m² comprenant : au rez de chaussé : cuisine, séjour-salon, salle d'eau, wc. A l'étage : Une grande pièce palière-chambre, autre grande chambre. Garage. Chauff électrique (conv. neufs). Assainissement individuel. Classe énergie : G. **PRIX : 90 000 € NV + HN : 4 058,48 € + FA 6 702,22 €**

LB00626 – BRETONCELLES : Une maison ancienne mitoyenne en hameau sur 660 m² de terrain comprenant : cuisine pièce à vivre, deux petites chambres, dégagement, wc, salle d'eau, une pièce avec escalier pour l'étage. une chambre au dessus. Grenier à la suite. Chauff. élect. Dép. abris de jardin. Garage. Assainissement individuel. Classe énergie : G. **PRIX : 95 000 € NV + HN : 4 207,98 € + FA 7 011,05 €**

LB00636 – BRETONCELLES : Maison de bourg jumelée, avec petite cour, comprenant : au rdc : couloir, cuisine, salle d'eau-wc. A l'étage : séjour, dégagement, wc, deux chambres. Grenier au dessus du séjour. Cour intérieure, préau, remise avec chaudière. Garage. Chauffage central au fuel. Tout à l'égout. Jardin de 130m² à proximité. Classe énergie : G. **PRIX : 97 000 € NV + HN : 4 267,78 € + FA 7 134,58 €**

LB00788 – BRETONCELLES : Une maison anc sur 543m² dans centre de bourg à restaurer, compr act. 4 logements. 1) ent.-dég., 2 pièces, cuisine, sdo-wc. 2) ent.-dég. 2 pièces, sdo-wc. A l'étage : 3) cuisine, séjour, sdb-wc, chambre. 4) cuisine, 2 pièces, sdo-wc, dég. Grenier amén. (100m²) au dessus. Jardin. lavoir, remise. Tout à l'égout. Classe énergie : E. **PRIX : 120 000 € NV + HN : 4 955,48 € + FA 8 555,23 €**

LB00920 – BRETONCELLES : Maison ancienne à rafraichir sur 880m² de terrain, comprenant : au rez de chaussée : entrée, cuisine, salle de bains, wc, séjour-salon avec cheminée, petit cellier. Cave, chaufferie. A l'étage : dégagement, ancien wc, trois chambres, grenier. Escalier extérieur également pour l'étage avec petit perron. Garage en appentis. Dépend. deux remises. Jardin. Chauffage central fuel. Assainissement individuel. Classe énergie : E. **PRIX : 140 000 € NV + HN : 5 553,48 € + FA 9 790,57 €**

LB01181 – BRETONCELLES : Pavillon 1985 en sortie d'agglomération sur 1000m² de terrain, comprenant : entrée, cuisine aménagée, séjour-salon avec cheminée et insert, 2 chambres, dégagement, salle d'eau, petite pièce, wc, garage. A l'étage : chambre. Abri de jardin. Chauffage central fuel. Fosse toutes eaux. Classe énergie : D. **PRIX : 170 000 € NV+ HN : 6 450,48 € + FA 11 643,58 €**

LB01187 – BRETONCELLES : Un pavillon sur 1400m² de terrain proche tous commerces, comprenant : sous sol non enterré : garage, cave, cellier, chaufferie, autre garage. Au RDC : entrée, séjour-salon, cuisine aménagée, trois chambres, wc, salle de bains, et salle d'eau, placards. Grenier au dessus. Terrasse. Chauffage central au fuel. reliée tout à l'égout. Classe énergie : F. **PRIX : 180 000 € NV + HN : 6 749,48 € + FA 12 261,25 €**

LB01574 – BRETONCELLES : Longère ancienne restaurée sur 11 620m², comprenant : entrée, séjour-salon avec cheminée (insert + soufflerie), cuisine aménagée, dég., salle de bains, wc. Etage : dég. trois chambres, grenier à la suite. Garage accolé et une petite pièce. **PRIX : 230 000 € NV + HN : 8 244,48 € + FA 15 349,60 €**

Associations actives

A.B.E.L : Rémy TAFOIRY, La Passerelle, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.21.45

Tennis Club Bretoncellois : Caroline PINLOCHE, 1 rue Henri Levier, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.21.72 ou 02.37.37.20.08

A.D.I : Daniel CHEVEE, Mairie de Bretoncelles, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.23.27

ACPG : André LAFON, 39 résidence les Grands Prés, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.26.17

A.P.E : Gaëlle LEBATTEUX, La Godefraise, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.05.13

La Boule Bretoncelloise : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers au Perche, Tél : 02.33.73.82.40

L'Amicale des Pompiers : Gérard PLESSIS, 26 rue Ernest Sagot, Bretoncelles, Tél : 02.37.21.17

G.V.-G.F.B : Isae LEMONNIER, mairie de Bretoncelles, tél 02.37.37.23.27.

Club de Gymnastique d'Entretien : Robert TANFORTI, La Booz, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.22.36

Club de Loisirs des Retraités : Jacqueline HUARD, La Godefraise, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.27.59

Bretoncelles Patrimoine et Nature : Daniel CHEVEE, 3 Place du Général de Gaulle, Bretoncelles, Tél : 06.08.07.00.95

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine Bouvet, contact : Richard PIERSON, 1 Résidence du Pré de Crochet, Bretoncelles, Tél : 06.68.62.26.06

LA PELERINE : Marie-Pierre CHANCE, Maison de retraite, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.20.92

Badminton Club Bretoncellois : Philippe RUELLAN, 28 Rue Ernest Sagot, Bretoncelles, Tél : 06.20.06.87.04

Les Écuries du Sagittaire : Arnaud CAMUS, Montras, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.20.05

Bille de Clown : Jean-Claude CALBET, Plaisance, Bretoncelles, Tél : 06.03.61.06.14

Football Club Bretoncellois : Franck PICHEREAU, 7 Résidence les Grands Prés, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.00.34

Livres au Perche : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules Lemaître, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.28.14

Les Fléchettes Bretoncelloises : Sébastien PIGEON, 12 place du Général de Gaulle, Bretoncelles, Tél : 02.37.37.21.72

LES FLAVEURS DU PERCHE
Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons (Macarons, chocolat, glace, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE
1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

Emplacement Disponible

Contactez adi@bretoncelles.fr

E.T.A du Perche

Tous travaux agricoles
BLAGAGE, DÉFRICHAGE, TAILLE DOUCE, PRÉPARATION DE TERAIN, VINS, BATTAGE, ETC...



Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES

Tél: 06 77 95 22 41
Fax : 02 37 37 27 62
Mail: etaduperche@laposte.net

charlott' lingerie
les dessous chics qui nous rassemblent

angelique goldschmitt
vdi 350789
conseillère de vente
angelique.goldschmitt@gmail.com

la dourdanerie
61110 bretoncelles
0675060470

charlott' va vous changer la vie
www.charlott.fr

Mairie Tél. : 02 37 37 23 27. Fax : 02 37 37 21 32

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Courriel : mairiebrettoncelles@orange.fr

Espace Culturel Abbé FRET

Bibliothèque & Espace Public Numérique

Tél. : 02 37 37 25 27

Courriel : biblio.brettoncelles@wanadoo.fr

Mardi au jeudi de 9h à 12h

Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Gendarmerie Tél. : 17

* Rémalard : lundi de 8h à 12h

mercredi et vendredi de 14h à 19h

* Longny au Perche : tlj de 8h à 12h et de 14h à 19h

Pompiers

Tél. : 18, à partir d'un portable 112

S.A.M.U. Tél. : 15

La Poste Tél. : 02 37 37 24 95

mardi -vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h00,

le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi.

Crédit Agricole Tél. : 0825 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,

de 14h à 18h, sauf 16h le samedi

Uniquement sur rdv l'après-midi

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - Tél. : 02 33 83 56 56

Taxis, TAP

Taxi Caillon tél. 02 37 52 09 39 ou 06 74 92 37 16

Médecin

Dr PINLOCHE tél. : 02 37 37 20 08

Pharmacie

M. HEDOUIN - Tél. : 02 37 37 20 38

Infirmières Tél. : 02 33 83 62 62

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

02 37 37 48 67

UNA Pays du Perche : 02 33 85 30 50

ADMR : 02 33 83 72 10

Diététicienne

Ingrid CALBET,

tél. : 06 85 38 44 73

Vétérinaires

Tél. : 02 33 83 65 65

Notaires

Étude LETOURNEAU

Tél. 02 37 37 20 02.

Fax : 02 37 37 26 32

Maison de retraite

Tél. : 02 37 37 20 92

Messes à Bretoncelles

4ème dimanche du mois à 9h30

2ème dimanche à Moutiers

Renseignements : 02 37 37 21 45

École élémentaire

Tél. : 02 37 37 22 17

Directrice : **Leslie DUVAL**

Cantine

Tél. : 02 37 37 21 08

Eau

Brettoncelles : mairie

Le Pas St L'Homer :

* Olivier Boulay :

Tél. : 02 33 25 45 32

* Claude Savard :

Tél. : 02 37 37 22 52

EDF

Tél. : 0810 333 061

CPAM

Mairie Rémalard

le vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

Assistante sociale

Tél : 02 33 85 24 20 Permanence à la mairie

le 1er et 3ème jeudi de 14h à 16h.

Marché

jeudi et samedi matin.

Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an.

Déchetterie à Rémalard

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et jours fériés.

Tél. : 02 33 83 07 43

Mission locale :

Tél. : 02 33 83 09 42

ATELIER BRIGITTE COUTURE

*Réparation couture
Repasse
Création
Pressing - Cordonnerie
Vêtements - Laine*

3 rue Garreau
61110 BRETONCELLES
Tél.: 06 22 30 51 17
brigittearrachart@orange.fr

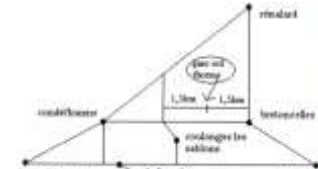


Vente Directe à la Ferme

Production du Perche

Viande Bovine - Génisses Limousines
Élevées dans les prés de la vallée de la Corbionne
Vendu en colis d'environ 8 kgs
Uniquement sur commande

GAEC SCD THOMAS
La Saussaie
61110 Bretoncelles
Tél : 02 37 37 20 74
Pendant les repas si possible

Menuiserie Générale

Fenêtre Bois PVC Alu
Portail

Porte de garage

Stores Extérieurs

Volets Roulant

Aménagement de combles



SARL JOURDHEUIL - GUILLEMINOT
Haute Planche - 61110 Bretoncelles
tel : 02 37 37 25 20 Mobile : 06 86 45 03 61



sablière de la heslière

Frédéric GIRARD

Responsable Technico-commercial

Portable : 06 11 09 28 25

LA HESLIÈRE
61190 LONGNY AU PERCHE

Tel : 02 33 73 60 21
Fax : 02 33 73 60 97

BRICO BRETONCELLES

Ouvert du lundi au samedi
8H - 12H et 14H - 19H

Votre magasin de :

**Bricolage, Quincaillerie, Peinture,
Electricité, Plomberie, Jardinage,
Outillage, Petits électro-ménagers...**



Rayon sellerie Equitation

Alimentations : Chevaux, Lapins, poules, Chiens, ...

Magasin en ligne : www.brico-fontaine.com

11 bis rue Lucien David - BRETONCELLES

Face à la Mairie - **02 37 29 74 50**

et aussi **BRICO FONTAINE** - 9 rue de Launay - 28240 FONTAINE SIMON - 02 37 81 84 09

S.A.S. MALNUIT AMBULANCES - TAXIS - VSL

32 Véhicules et 40 Années d'expérience à votre service !



Transports Urgents

Liaison SAMU - Médecins Traitants

et tout autre transport



Z.A. St Marc - 61110 Rémalard

Tél : 02 33 83 56 56

www.ambulances-taxi-malnut61.com

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

Dépannage
24h/24h

GARAGE PELLETIER

EXPERT

AD



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle technique automobiles

BRETONCELLES 61 - route de L'Aigle en face la poste

VEHICULES

- Tourismes
- Utilitaires
- Camping- car
- Collections
- Equipement 4x4
(rotation Inversée tous types de transmissions)



CENTRE AFFILIE AU RESEAU :



GERANT & CONTROLEUR:

Sébastien Pigeon

02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
8H00-12H30 / 14H00 18H30
(AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS)